

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

CANADA-REVUE

POLITIQUE — LITTÉRATURE — THÉÂTRE — BEAUX-ARTS

Vol. IV

MONTREAL, 28 OCTOBRE 1893.

No. 43

LA TRAHISON DU SEMINAIRE

Nous avons soutenu, et nous soutenons encore, que jamais le Séminaire ne s'est servi de ses biens énormes pour promouvoir la cause française, mais, au contraire, a lâchement trahi les intérêts français.

Lorsqu'un terroriste quelconque a prétendu que le clergé avait sauvé la race française au Canada, et l'avait protégée contre l'Anglais en étendant le crucifix et en disant : Vous n'irez pas plus loin, nous avons dit :

Vous mentez !

Le clergé canadien, ou, pour parler plus exactement, le Séminaire qui le représentait, puisque nous n'avions pas alors de clergé national, s'est aplati devant les Anglais pour sauver ses biens.

Tandis que les Canadiens, le front haut, narquaient la domination anglaise, le Séminaire commettait toutes les lâchetés.

Il chantait un *Te Deum* pour célébrer la défaite des Français à Aboukir.

Il souscrivait largement pour faire élever une statue à Nelson, le vainqueur de Trafalgar.

Mais il y a plus.

Nous trouvons dans le *Rapport des Archives* du Canada pour 1892 un très curieux paragraphe ainsi conçu, qui montre bien ce qu'est la loyauté française de Messieurs du Séminaire :

Pitt (en 1805), qui avait pris les rênes du pouvoir, avait conclu des traités d'alliance avec l'Autriche, la Russie et la Suède ; la seule grande puissance qui marchait avec la France était l'Espagne qui déclara

la guerre à la Grande-Bretagne. Milnes (alors gouverneur de la colonie) en fut informé par une lettre du secrétaire des colonies, portant la date du 11 janvier 1805, et reçue le 19 mai courant. Une proclamation annonçant la déclaration de guerre, lancée le 22 mai, fut publiée dans la gazette officielle. Le lieutenant-gouverneur et le général commandant confèrent ensemble sur les mesures à prendre pour la défense de la Province, en cas d'invasion ou de soulèvement, ce dont on ne paraît avoir eu grande appréhension.

Dès le commencement de la guerre, les Canadiens de toutes les croyances et de toutes les classes contribuèrent des sommes relativement considérables pour en défrayer les dépenses. Parmi les noms qui composent la première liste de souscriptions se trouvent ceux des principaux marchands de langue anglaise, et les habitants de langue française y sont aussi dignement représentés. Les institutions religieuses et le clergé se joignirent cordialement au mouvement, le séminaire de Saint-Sulpice donnant pour sa part £500 pour commencer, et s'engageant à ajouter à cette somme £300 par année, pendant la durée de la guerre ; c'était la plus forte contribution, les souscriptions annuelles des autres variant de £5 à £25.

Ainsi, dans cette campagne de la troisième coalition, qui se termina par la grande victoire d'Austerlitz, les troupes autrichiennes et russe ainsi que la flotte anglaise qui combattaient Napoléon Ier étaient soutenues avec l'argent du Séminaire.

En voilà de beaux Français, sans doute.

C'est à cela qu'ils employaient l'argent dont la France leur avait fait don et les propriétés que les Canadiens leur avaient conservées.

Dans un prochain article, *Chercheur* nous donnera l'explication monétaire de cette lâche trahison.

LES EXEMPTIONS DE TAXES

Les élections municipales approchent.

C'est le moment ou jamais d'agiter la grande question de l'abolition des exemptions de taxes.

Les associations ouvrières semblent parfaitement décidées à inscrire cette mesure sur leur programme, et ont passé des résolutions à cet effet.

Mais pour que cette demande ait une valeur, il faut qu'il y ait union complète dans la demande, et nous entendons faire à ce sujet une campagne des plus vigoureuses.

Pour aujourd'hui, nous énumérons douze des excellentes raisons qui, à notre avis, militent en faveur de l'abolition des exemptions de taxes, non seulement à Montréal, mais dans toute la province.

1° L'exemption de taxes pour les Eglises est une violation de tout principe d'égalité et de justice, et par suite immorale ;

2° L'Eglise ne donne rien en échange de cette exemption. Tous ses services sont payés ;

3° L'exemption crée contre l'Eglise des préjugés, amène un antagonisme regrettable entre les intérêts des masses et ceux du clergé et une jalousie coupable ;

4° L'exemption enlève de la liberté et de l'indépendance à l'Eglise, par le fait qu'elle est, à proprement parler une subvention gouvernementale ;

5° Le peuple, n'ayant pas le contrôle de l'emploi de cette appropriation ou subvention de deniers publics, voit à chaque instant la constitution qui lui donne le pouvoir de surveillance des fonds publics violée par l'exemption de taxes ;

6° La taxation des biens ecclésiastiques affecterait peu les fidèles qui sont tous contribuables, et auraient simplement à payer à l'Eglise ce qu'ils payent actuellement au Trésor en augmentation de taxe ;

7° L'exemption de taxes encourage le développement ou le maintien d'ordres religieux,

dont beaucoup sont inutiles et d'autres ne sont pas recommandables ;

8° Les raisons invoquées pour conserver ou établir l'exemption de taxes pour les établissements religieux peuvent être invoquées pour tous les établissements possibles. Si tous s'en prévalaient, l'Etat tomberait en banqueroute ;

9° L'exemption de taxes est contraire à la maxime évangélique : "Rendez à César ce qui est à César." L'Eglise reçoit protection et aide, et refuse de rien donner en échange ;

10° Demander l'abolition des exemptions de taxes n'est pas attaquer l'Eglise, mais simplement revendiquer les droits du peuple à l'égalité devant la taxation ;

11° L'exemption de taxes a pu être justifiable dans les pays neufs pour permettre la construction d'églises ; aujourd'hui que les plus belles propriétés appartiennent aux communautés religieuses, c'est un abus malhonnête ;

12° Le peuple, écrasé par la taxation, demande l'abolition de ce privilège exorbitant qu'il a librement consenti et qu'il a le droit de retirer à son gré. Cette raison à elle seule est suffisante.

CONTRIBUABLE.

EDUCATION CLASSIQUE

Le Grand Vicaire Bourgeault, prêtre, l'âme dirigeante de l'archidiocèse de Montréal, est un produit superfin de notre éducation classique, *cette éducation que le monde nous envie.*

Nous pouvons donc le considérer comme un prototype du fort en thème tel que le produisent ces brillantes institutions.

L'abbé Bourgeault vient justement d'adresser à M. Désiré Girouard un accusé de réception très élogieux pour son ouvrage intitulé *le Lake St-Louis.*

La *Minerve*, à qui il a été donné communication de cette lettre, lui a fait les honneurs de la publicité, ce qui nous permettra d'en disséquer les passages saillants et de montrer la valeur de l'enseignement de nos fameux collèges classiques.

Je commence :

Vous avez su *allier* habilement la biographie avec la description et l'histoire des lieux, sans négliger l'histoire de nos anciens commerçants de fourrures ou d'eau-de-vie. Au sujet de l'eau-de-vie, vous dites un mot d'apologie en faveur des Jésuites, et ce mot ajoute un nouveau mérite à votre livre.

On *allie* une chose à une autre, et non *avec* une autre.

Une *apologie* !!!!!

Ah, ils sont beaux nos collèges classiques !

Il vous a fallu sans doute faire de grands sacrifices pour remplir votre ouvrage des magnifiques gravures qu'il contient, et qui le placent au premier rang parmi les livres *illustrés* qui se publient sur notre continent.

D'abord, ce ne sont pas des gravures qui ornent le livre de M. Girouard.

Le mot *gravures* employé seul signifie soit des gravures au burin, soit à l'eau forte, c'est-à-dire produites par le travail manuel de l'artiste, tandis que les *photogravures* du Lake St-Louis sont obtenues par l'opération du soleil et des acides.

Le *Lake St-Louis* n'est pas un livre *illustré*, mais un livre *orné de photogravures*. Le terme *illustrations* et *illustré* ne s'emploie que pour les dessins dans le texte et les livres qui en sont garnis. Jamais on ne doit désigner comme *livre illustré* un ouvrage orné de gravures ou photogravures hors texte, surtout si celles-ci ont quelque valeur.

Espérons *que* vous aurez non seulement beaucoup de lecteurs mais beaucoup d'imitateurs, *qui*, comme vous, travailleront à conserver le passé *qui* n'est pas encore oublié, ou à ressusciter celui *qui* est déjà disparu, et *que, ainsi*, nous aurons une histoire intime de notre passé si riche en souvenirs honorables.

J'ose me bercer de l'espoir *que* le succès de votre livre sera tel *que* vous verrez la nécessité d'en faire une édition française, *qui* sera bien vue des Canadiens-Français, et tout particulièrement de celui *qui se souscrit*.

Ouf ! *qui ! que ! quoi ?*

Et ce *que ainsi* ; quelle jolie consonnance, n'est-ce pas, et quelle orthographe !

Mais tout cela n'est rien à côté du *qui se souscrit*.

Voyons, monsieur l'abbé, qu'est-ce que vous souscrivez ?

Quel abominable anglicisme !

Voyons, il est si simple de dire de celui *qui signe* ou du *soussigné*.

Ah, M. Baillargé peut être fier de ses collègues.

MAGISTER.

BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE

La création d'une Bibliothèque Populaire met en émoi toute notre population d'éteignoirs.

Le fameux Fracasse, dans sa *Mine*, consacre un chapitre spécial à cette entreprise, et fait à ce sujet les délicieuses remarques suivantes :

On n'est pas plus naïf ni plus sottement ignorantin :

— Vous voulez, dit-il, une Bibliothèque Publique pour instruire le peuple, n'est-ce pas ?

— Oui, mon père, pour instruire ce pauvre peuple qui a si peu de jouissances.

— Je trouve, moi, que le peuple a bien plus de véritables jouissances que ceux qui affectent de le plaindre ; mais là n'est pas la question. Dans cette bibliothèque, voulez-vous mettre des mauvais livres ?

— Mais non, mille fois non ; on ne veut pas l'abaisser, ou veut l'élever, le peuple.

— Alors, vous ne voulez que de bons livres. Nous allons arranger la chose facilement. Vous savez que les curés fondent partout des bibliothèques paroissiales. Ils ont peu de livres, car il y a peu d'argent. Vous voulez demander à la ville cent mille piastres pour une bibliothèque populaire, qui ne sera composée que de *bons* livres, tels que vous venez de me le dire. Eh bien ; donnez cela à un curé de la ville ; il vous rendra compte de l'emploi de votre argent, il achètera pour cent mille piastres de livres, dont la population aura, par contrat, l'usage gratuit ; il n'y aura que de bons livres, mais il y en aura de tous les goûts, quelques-uns feront rire, d'autres pleurer ; tous seront intéressants et moraux, Voici l'affaire faite, n'est-ce pas, monsieur ?

Nous étions bien sûrs que le clergé tenterait de mettre la patte sur cette institution pour l'étouffer sous le boisseau ; aussi avons-nous posé en principe que la direction d'une institution de ce genre devait être essentiellement laïque et inconcessionnelle.

Pour se faire une idée si nous avons raison, il suffit de lire dans l'œuvre de Jacasse la façon dont le clergé arrange les bibliothèques :

Vous savez que l'Eglise à toujours déployé un grand zèle pour empêcher la propagation des mauvais livres. Dès les premiers temps de l'Eglise,

elle ordonnait qu'ils fussent brûlés. Nous voyons que Saint-Paul, étant à Ephèse, détermina les nouveaux chrétiens à apporter les mauvais livres et à les brûler en public. On en brûla, disent les Actes des Apôtres, pour la valeur de 50,000 pièces d'argent.

Depuis ce temps l'Eglise n'a jamais cessé de les condamner. Elle a institué un tribunal pour condamner tous les livres qui portent atteinte à la foi et aux bonnes mœurs.

L'Eglise est toujours la même. Nos Seigneurs les Evêques viennent de dire aux fidèles du Canada ce que Saint-Paul disait aux Ephésiens il y a 1800 ans : Brûlez vos mauvais livres, et un mauvais journal est un mauvais livre dont vous lisez une feuille tous les jours.

Monseigneur Plessis, prêchant une retraite pendant un hiver rigoureux, fit apporter sur la place publique tous les mauvais livres de l'endroit, et on en fit un grand feu de joie, "pour réchauffer nos anges gardiens et faire gretlotter de froid les démons de l'enfer," selon son aimable expression. Il s'était aperçu que les nobles français étaient retournés en France sans leurs mauvais livres, qu'ils avaient laissés dans le pays. La classe instruite, surtout parmi les médecins d'alors, ramassait tous ces volumes et en faisait sa pâture. Elle était devenue tellement sceptique que monseigneur Baillargeon nous disait ceci :

"Dans ma jeunesse, dans la ville de Québec, alors la grande ville du Canada, nous ne connaissions qu'un seul médecin qui fit ses Pâques, nous le désignons du doigt avec orgueil. Nos curés de paroisse dans leur visite pastorale firent une battue générale, les mauvais livres furent détruits, et nos hommes de profession conservèrent si bien les principes chrétiens qu'ils avaient puisés dans nos collèges que, pendant soixante ans, nous désignons du doigt *avec tristesse* celui qui ne faisait pas ses Pâques." Depuis que la vapeur nous a rapprochés de la France, les mauvais livres ont fait leur apparition dans le pays avec les franciscons : le fruit suit l'arbre. Quelques Canadiens, oublieux des maximes évangéliques, se crurent assez forts pour avaler ce poison sans en sentir les funestes effets : "ils n'étaient plus des écoliers." Pauvres imprudents ! On défend de lire de mauvais livres aux écoliers, non parce qu'ils sont écoliers, mais parce qu'ils sont chrétiens. Si vous êtes chrétiens, vous ne pouvez les lire *sans une permission spéciale*, sans cela vous commettez un gros péché.

Pour protéger la vie du corps, on ne permet qu'aux médecins et aux pharmaciens de vendre du poison. Pour protéger la vie de l'âme, l'Eglise, qui connaît mieux que nous tous l'influence des mauvais livres, ne permet qu'à ses médecins de manier et d'analyser ce poison pour en faire connaître le danger aux autres.

Je prends ici occasion de remercier cette bonne Mère de la confiance dont elle m'a honoré, en me permettant, "dans l'intérêt des fidèles," de lire certains livres défendus ; ce que je ne fais jamais qu'après avoir fait un grand signe de croix sur moi.

Il est vrai que la méthode de protection est simple et peu coûteuse.

Maintenant, nous demandons aux gens sensés :

Voulez-vous que vos bibliothèques soient sous le contrôle de ces encroûtés-là ?

LIBÉRAL.

L'AUTORITE

Nous avons cité l'autre jour les termes d'une allocution prononcée par l'abbé Marre pour appeler à la révolte les fidèles du diocèse.

Cette allocution n'est que la suite du mouvement révolutionnaire inauguré le soir de la réunion à la Cathédrale.

Pour affirmer une fois de plus quelles ont été les relations établies entre le pouvoir civil et le pouvoir religieux à la conquête, nous croyons bon de citer un très intéressant document que vient de publier le gouvernement fédéral d'Ottawa dans le *Rapport sur les Archives du Canada pour 1892*.

C'est le rapport d'une entrevue tenue en 1805 entre Mgr. Plessis et le Procureur Général Scwell, au sujet de la question religieuse.

Voici la partie intéressante de ce document au Gouverneur Milnes :

Conformément à vos instructions, j'ai l'honneur de rapporter à Votre Excellence la conversation qui a eu lieu hier entre le révérend M. Plessis, évêque titulaire catholique romain de Carrothe, et moi sur l'état actuel de l'Eglise de Rome. Voici, à l'exception de quelques remarques sur des sujets indifférents, quel a été le dialogue :

Plessis. J'ai récemment parlé au gouverneur de l'Etat actuel de notre Eglise, et il m'a renvoyé à vous à ce sujet.

Le procureur général. Le gouverneur m'a permis de vous exprimer mes propres sentiments particuliers sur cette question ; vous pouvez me demander ce que je pense, et je vous répondrai franchement. Mais avant de formuler ce que j'ai à dire, permettez-moi d'observer que la question est de la dernière importance pour votre Eglise, comme elle est importante, je l'admets aussi, pour le gouvernement. Il est de première nécessité pour vous d'avoir les moyens de protéger votre Eglise, et pour le gouvernement d'avoir une bonne entente avec les ministres d'une Eglise qu'il a reconnu par l'acte de Québec, et de les avoir en même temps sous son contrôle. Laissez-moi aussi remarquer que le gouvernement, ayant permis le libre exercice de la religion catholique romaine, devrait aussi reconnaître ses ministres, mais non pas toutefois aux dépens des droits du roi ou de l'Eglise épiscopale. Vous ne pouvez espérer, et jamais obtenir, quoi que ce soit qui ne soit pas conforme aux droits de la couronne, et le gouvernement ne peut jamais vous accorder ce qu'il refuse à l'Eglise d'Angleterre.

Plessis. Votre position peut être juste. Le gouverneur est d'avis que les évêques agissent sous l'empire de la commission du roi, et je n'y vois pas d'objection.

Le procureur général. Voici le principe sur lequel je me base ; *je n'interviendrai pas dans vos affaires purement spirituelles ; mais dans toutes les affaires temporelles ou mixtes, je vous soumettrai à l'autorité du roi.* Il y a, je crois, des difficultés des deux côtés ; d'un côté la couronne ne consentira jamais à ce que vous vous émancipiez de son pouvoir, et elle ne vous donnera jamais plus que les droits de l'Église d'Angleterre, qui a gouverné avec la constitution, et dont le pouvoir, tout restreint qu'il soit, est très utile aux intérêts généraux de l'État ; de l'autre, votre évêque aura de la répugnance à abandonner ce qu'il croit être son droit, je veux particulièrement parler de la nomination aux cures ; il devra cependant le faire, car nul pouvoir de ce genre n'est conféré aux évêques d'Angleterre, et si on le permettait ce serait très dangereux.

Plessis.—Vous avez dit : ce qu'il croit être son droit ; pourquoi ?

Le procureur général.—Le statut de la Ire année du règne d'Elizabeth, chap. 1, adopté pour les possessions que la couronne avait alors ou qu'elle pourrait acquérir dans la suite, explique ce que je veux dire. Mais je ne cacherai pas ma pensée, la voici : l'évêque n'a pas de *pouvoir*, et je serai heureux de vous exposer un autre jour les raisons qui motivent cette manière de voir, s'il résulte quelque chose de cette conversation.

Plessis. Je connais le statut 1 Eliz., mais j'avoue que je ne savais pas qu'on l'étendait aux possessions que la couronne pourrait acquérir dans la suite.

Le procureur général. Il s'y applique assurément. Il fut adopté à l'époque où l'Angleterre avait toute raison d'être mécontente de la religion catholique romaine, immédiatement après la mort de Marie ; la loi émancipait tous les sujets anglais du pouvoir du pape en tout temps et lieu.

Plessis. Si Marie avait suivi le conseil du cardinal Pole, la loi n'aurait jamais été adoptée ; elle ne se serait pas alors discréditée elle-même et sa religion par ses cruautés.

Le procureur général. Qu'il l'ait influencée ou non, la conduite de Marie a contribué à l'établissement de la réforme sur des bases très fermes, et foudre heureusement l'Église et l'État d'Angleterre comme ils le sont maintenant.

Mgr. Plessis parlait moins haut en 1805 que Mgr. Fabre en 1893.

LEX.

Les personnes qui désirent se procurer un exemplaire des "Lettres de Fréchette à l'abbé Baillaigé" feront bien de se hâter. Il n'en reste qu'un petit nombre d'exemplaires de la première édition. Prix 25 cents par la poste.

LE FEU DE L'ENFER

A propos du feu de l'Enfer, auquel Bossuet ne semble pas croire comme feu réel, on nous adresse la communication suivante, qui semble démontrer que l'*Imitation de Jésus Christ* n'est guère orthodoxe.

LE FEU DE L'ENFER

De l'*Imitation de Jésus Christ*, traduction du R. P. de Gomelien, de la Compagnie de Jésus, Livre I, chapitre XXIV :

C'est donc orthodoxe.

"Quelle autre chose ce feu dévorant aura-t-il à consumer que vos péchés ?

"Plus vous vous épargnez maintenant vous-même, en suivant les désirs de votre chair, plus vous en serez châtié sévèrement dans la suite, et plus vous amassez de matière pour ce feu.

"C'est dans les choses même où l'homme a péché qu'il sera plus rigoureusement puni.

"*Là les paresseux seront piqués par des aiguillons ardents, et les gourmands seront tourmentés par une faim et une soif cruelles.*

.....
"Là il n'y aura point de péché qui n'ait son tourment particulier.

"*C'est là que les superbes seront remplis de toute sorte de confusion, et que les avares seront réduits à la dernière pauvreté.*"

C'est moi qui souligne.

CHIRÉTIEN.

UNE ERREUR CLERICALE

Un de nos abonnés nous adresse la lettre suivante :
Monsieur le Rédacteur,

Vous avez publié et caractérisé comme il convient "l'adresse" présentée à Monseigneur Fabre par son clergé.

Permettez-moi d'y relever une autre erreur. Ce n'est pas "dans un interrogatoire devant l'empereur Trajan" que Saint-Ignace, évêque d'Antioche, prononça les paroles suivantes : "Celui qui honore l'évêque est honoré de Dieu, et celui qui lui fait de la peine d'une façon quelconque sert le diable." Ces paroles se trouvent contenues dans l'épître aux Smyrniens, IX, écrite à Troas, selon la tradition, pendant le voyage de ce père apostolique à Rome, où il devait subir le martyre en 707.

Je conviens que cette inexactitude n'est pas grave en soi. Il n'est bon cheval qui ne bronche. Mais ne trouvez-vous pas étrange qu'aucun membre du clergé (ni l'archevêque lui-même) ne se soit aperçu de cette erreur avant de livrer à la publicité un document qui ne pouvait manquer d'être épluché ?

Que vos lecteurs prennent l'habitude, autant qu'il est possible, de recourir aux originaux en pareille matière. Ils feront d'étranges découvertes. Ils apprendront, par exemple, que les épîtres, dites de Saint-Ignace, sont fort contestées par les meilleurs critiques, soit quant à leur authenticité, soit quant à leur intégrité.

CRITIQUE.

THEATRE FRANCAIS

LA MASCOTTE

Qui ne connaît pas la Mascotte? Personne, à Montréal toujours, depuis que les inimitables Mézières et Duplan en ont fait chez nous une si brillante création. Tout le monde se rappelle en effet les succès de la troupe Grau, surtout dans cette opérette; je crois même que les gens se rappellent trop les artistes principaux de cette troupe. Nous comparons toujours nos vaillants artistes actuels avec eux, et nous donnons toujours l'avantage à ceux-ci. Ce n'est pas juste. Mézières n'a jamais eu de plus grand admirateur que celui qui écrit ces lignes, mais je n'oublie pas que ceux que nous avons le bonheur de posséder parmi nous ont aussi leur mérite, et un très grand mérite. Pas d'étoiles chez eux, mais peu d'artistes faibles, et des travailleurs consciencieux plein la scène.

Nous ne connaissons pas la distribution de la pièce encore, mais on peut augurer de ce qui en sera.

Il est vrai de dire que nous n'aurons pas d'étoile comme Théo dans le premier rôle, mais nous avons pour ce rôle une vraie chanteuse, tandis que ceux qui ont entendu l'étoile voyageuse de M. Grau se rappellent sans doute le supplice qu'a fait endurer à tous la voix chevrotante et cassée de cette jolie femme, dont la carrière de chanteuse était archifinie quand nous avons eu l'honneur de l'applaudir. Pour ma part, je suis sûr que j'aimerai mieux Mme de Goyon dans Bettina que bien d'autres artistes que nous avons déjà vus. Elle a du genre, le *diable au corps*, comme on dit, et une voix charmante, avec un physique qui convient mieux à ce rôle qu'à aucun autre qu'elle ait encore joué.

La Mascotte est une pièce gentille et amusante en même temps. La scène se passe en Italie dans la principauté de Piombino. Un paysan, Rocco, est le malchanceux le plus transcendant et le plus persistant du monde. Rien ne lui réussit, la *guigne* le poursuit sans relâche. Par contre, il a un frère à qui tout a souri jusque là; il attribue son bonheur à une Mascotte, jeune fille porte-bonheur qu'il possède à son service, et dont l'influence sur le destin le protège contre les adversités. Témoin des infortunes de Rocco, le frère finit par compatir à ses malheurs incessants, et lui envoie sa gardeuse de dindons, la Mascotte Bettina, pour faire tourner les cartes de sa destinée. Immédiatement, changement à vue. Tout redevient rose dans la vie de Rocco.

Survient le Prince Laurent XVII de Piombino, un vieux rococo de souverain, qui lui aussi est en butte

à la guigne la plus opiniâtre et la plus persistante. A la nouvelle que Bettina est une Mascotte, il l'enlève à Rocco, dont il fait son grand chambellan, tandis qu'il fait Bettina comtesse de Panada. Il les emmène tous deux à la cour de Piombino, où la même bonne influence de Bettina se fait de suite sentir dans les affaires du Prince. Mais — à toutes les situations il y a un *mais* — il y a dans ce palais, où les petits pages ont les coudées un peu franches, un grand danger pour l'influence de Bettina. Le code des Mascottes, — car il y a un code divisé par articles, — dit que bien que la Mascotterie soit héréditaire dans les familles, elle ne peut subsister si la Mascotte ne reste pas étrangère à tout ce qui touche au mariage. On conçoit que le palais du prince n'était pas la serre-chaude qu'il fallait pour cultiver la plante délicate qu'était Bettina. Aussi le trouble du prince, si favorisé par la présence de la Panada, *panacée* universelle, n'est pas une petite affaire. Il voit partout des écueils, des récifs où va se heurter la vertu de son ange tutélaire; quand soudain Pippo, garçon de ferme de Rocco, pénètre dans le château, déguisé en danseur, pour y retrouver Bettina, son ancienne amoureuse. Consternation du prince, qui ne trouve qu'un moyen de sauver sa bonne étoile: c'est de l'épouser. L'influence de Bettina n'aura dans cette union aucune occasion de s'éteindre; le prince en répond, et il se connaît mieux que personne.

Fiammetta, fille du prince, est recherchée par le fils d'un duc voisin, mais la mâle tournure de Pippo l'a gagnée à cet homme des champs. Laurent, pour faire échapper sa Mascotte à Pippo, dont l'union mettrait fin à ses succès, en faisant perdre à Bettina toute sa bonne influence, favorise le mariage de sa fille avec Pippo, et congédie honteusement Fritellini, le fils du duc voisin. Le *vieux dur à cuire* de père de Fritellini déclare la guerre à Laurent. Bettina, que son ménage avec le prince n'amuse pas beaucoup, fuit la cour avec Pippo, et se met avec lui au service des armées ennemies. Laurent est de suite battu à plate couture, ses sujets se révoltent, et le voilà réduit avec son chambellan au rôle de chanteur ambulancier et absolument dégommé. Les trois arrivent ainsi dans le camp ennemi, chassés de partout, traqués par tout le monde. Fiammetta retrouve Fritellini; Bettina épouse Pippo; Laurent, resté seul avec Rocco, n'a qu'une consolation, c'est que la Mascotterie étant héréditaire, il peut, s'il vit assez longtemps, espérer qu'il lui en poussera peut-être une autre.

Le sujet tel qu'on l'agrémenté est assez *vert*. Mais pourquoi s'alarmer? Il faut bien quelquefois se déridier; et la pièce et la musique sont justement ce qu'il faut pour cela. Le libretto est de

Chivot et Duru, deux excellents faiseurs, à qui nous devons déjà la Fille du Tambour-Major et plusieurs autres librettos. Quant à la musique, elle est d'Audran, un des maîtres de l'opérette. Il y a à remarquer dans la Mascotte de fort gentilles choses comme composition. Peut-être ce qui est de meilleure facture c'est le chœur des pages avec couplets, au second acte. C'est charmant, c'est gracieux, c'est surtout nouveau, et cela restera toujours frais et gentil. Les couplets, la légende des Mascottes, les airs de Laurent, les ensembles dont les différents actes sont émaillés, font de la Mascotte un spectacle captivant. L'interprétation par notre troupe de la "Petite Mariée" et du "Petit Duc" sont une garantie de succès. Allons applaudir nos amis, les artistes français; l'œuvre qu'ils font est méritoire. Ils épurent le goût; et n'y aurait-il dans leur campagne que le résultat de nous sevrer du théâtre anglais et des pochades américaines, c'est déjà énorme; mais il y a plus, ils instruisent le peuple, ils civilisent nos compatriotes, et en cela ils ont droit à tous nos suffrages, et nous n'en serons pas avares pour eux s'ils contiennent leur œuvre.

HORACE ST-LOUIS.

Montréal, 26 octobre 1893.

PLEUREZ

Pleurez, M. Tardivel.

Le Comte de Paris, que vous avez été saluer avec tant de joie, aux pieds duquel vous vous êtes prosterné, s'est fait méthodiste.

Du moins, il s'est fait méthodiste s'il faut lui appliquer le raisonnement que vous avez appliqué à M. Marc Sauvalle.

Voyons, délicieux rédacteur de la *Vérité*, dégustez donc cette dépêche sur le compte de votre bon roi, le chef de la maison catholique de France :

LE COMTE DE PARIS.

Copenhague, 13—Le comte de Paris et le duc d'Orléans sont arrivés à sept heures et demie à Esbjerg. Ils sont repartis ce matin à midi pour Copenhague.

Contrairement à leur habitude, les catholiques danois n'iront pas, cette fois, présenter leurs hommages au comte de Paris. Entre le chef de la maison d'Orléans et les catholiques danois il y a, depuis quelque temps, un certain froid. Les fidèles de l'Eglise de Rome reprochent au comte de Paris d'avoir manqué à sa foi envers l'Eglise.

Lors du mariage de sa fille, la princesse Marie d'Orléans avec le prince Waldemar de Danemark, le pape n'avait donné son consentement qu'à la condition que les enfants issus de cette union seraient élevés dans la religion catholique.

Cependant, à la veille du mariage, le comte de Paris a fait au gouvernement une concession. Il a consenti à ce que les garçons nés du mariage soient protestants. Le pape ayant appris cet arrangement s'est vivement irrité contre le chef de la maison d'Orléans; aussi a-t-il refusé de donner son consentement au mariage de la princesse Hélène avec duc d'York.

Le mécontentement du souverain pontife est tagé par les catholiques danois.

Allons; raisonnons.

Monsieur Tardivel a déclaré que M. Sauvalle devenait forcément méthodiste parce qu'il laissait ses enfants suivre la religion de leur mère protestante?

Que devient le comte de Paris qui laisse ses petits-enfants suivre la religion de leur père protestant?

Voyons; répondez, docteur!

Vous êtes trop lâche pour répondre, mais nous laisserons aux honnêtes gens le soin de vous juger, sépulcre blanchi!

JUSTUS.

PINCE

La *Vérité* n'a pas de chance.

La voilà prise.

Dans son numéro du 14 octobre dernier elle citait un passage du *Diable au XIX^e Siècle*, page 418, où se lisaient ces paroles attribuées aux Lucifériens :

"Mais les Adonaites, obligés de confesser la vérité, ne la disent pas toute: ils trompent leurs fidèles en déclarant que le règne de l'Antéchrist marquera la fin des temps, et qu'à ce règne, suivi de la fin du monde, succédera le jugement dernier par le Christ; la vérité vraie, c'est que le règne de l'Antéchrist marquera, au contraire, le commencement d'une ère nouvelle, celle de l'humanité à jamais heureuse par la religion du Dieu-Lucifer, universellement et à jamais établie."

Là-dessus la *Vérité* publiait en rapprochement un passage suivant des *Ruines Cléricales*, page 20, ainsi conçu :

“ Du catholicisme routinier, tel que le conçoit l'Eglise romaine, devra surgir logiquement, par voie d'évolution lente mais immanquable, un christianisme plus que réformé, un christianisme transformé à peu près comme le christianisme fut une transformation radicale du judaïsme. Ce sera curieux, mais ce sera.”

Là-dessus explosion de la *Vérité* qui s'écrie :

Faut-il être aveugle pour ne pas voir que ces dernières paroles, moins les noms qui sont supprimés, sont de la même fabrique que les premières. Il y a des agents du Diable, et voici une preuve qu'il y en a au Canada. Puis, cette théorie de Joseph Doutre qu'on lit dans la préface des mêmes *Ruines*, à la page 6 : “ Puisque chacun a Dieu dans son cœur même lorsqu'il oublie de lui vouer publiquement tout le culte qu'il lui doit,” ne prouve-t-elle pas la même chose ? Chacun a Dieu dans son cœur : les chrétiens ont Adonaï : les maçons et tous les oublieux volontairement de leurs devoirs, le Dieu Bon, c'est-à-dire Lucifer.

Mais il y a quelque chose de plus grave que cela.

Dans la *Vérité* du 21 octobre nous trouvons dans une lettre sur les *Elections Françaises*, signée P. At *Prêtre du Sacré-Cœur*, l'idée suivante exprimée :

Cette étude de mœurs électorales est tristement intéressante. Elle jette du jour sur un état d'esprit nouveau dans le monde occidental ; on dirait la fin d'une race, et comme la transformation du génie catholique, hier encore pétri de foi intégrale et de vaillance, maintenant satisfait de ramasser les miettes de ses droits et ses libertés, qui tombent de la table des maîtres du jour. On dit que cette attitude est la meilleure : c'est possible, mais elle est cruelle.

Nous mettons au défi n'importe qui de trouver dans la prophétie faite par le père At dans la *Vérité* et celle que faisaient les “ Ruines Cléricales ” la moindre variante.

Tous deux prévoient une transformation.

Tous deux annoncent la disparition de l'intégrisme dans la religion catholique.

La seule différence c'est que les *Ruines Cléricales* ne s'expriment pas sur la valeur du changement, tandis que le Père At dit que c'est peut-être ce qu'il y a de mieux à faire.

Nos condoléances à la *Vérité* !

OBSERVATEUR.

A PROPOS D'EDIFICES RELIGIEUX

Monsieur le Rédacteur,

En lisant, dans la *Patrie* du 9 courant, la lettre de M. Louis J. A. Papineau, adressée par lui-même à M. l'abbé Allard, curé de la paroisse Notre-Dame de Bonsecours, dans le comté d'Ottawa, et dans laquelle le seigneur de Monte-Bello s'exprime catégoriquement sur le sujet de l'ambition que possèdent bon nombre d'ecclésiastiques d'avoir de belles églises et d'habiter de beaux palais, il m'est venu à l'esprit de mettre sous les yeux de vos lecteurs les paroles sages ci-dessous s'appliquant au même sujet, paroles que j'ai lues et relues bien des fois avec plaisir, dans un vieux livre français de 1845.

L'ouvrage en question, dédié à S. A. R. madame la Duchesse d'Orléans, a pour titre : *Instruction Élémentaire*, et traite de Religion, Lecture, Ecriture, Calcul, Orthographe, Dictionnaire, Agriculture, Géographie et Histoire ; par Radu, fondateur de l'association universelle pour l'extinction du paupérisme ; Paris, chez l'auteur ; 6, Place Vendôme.

Le premier sujet traité par l'auteur est celui de la Religion. Un Exposé complet des vérités du Christianisme est là renfermé, et vers la fin de cet Exposé l'on y trouve les commentaires et réflexions se rapportant au sujet : *Le Culte*.

Parlant du temple de Dieu, où le chrétien est appelé à adorer son Divin-Maître et à remplir ses autres devoirs de chrétien, l'auteur s'exprime ainsi :

“ Choisissez un temple imposant par la majesté de l'édifice, qui grandit en raison de sa simplicité, où tout objet de luxe est exclu. Il serait nécessaire que, dans les cérémonies religieuses, toutes questions d'argent disparussent de la manière la plus absolue. Quel sentiment peut-il rester au cœur de l'homme pour un acte de religion qui oblige à des dépenses plus ou moins élevées, selon la mise en scène relative au rang et à la fortune ; et l'ouvrier qui n'a point de fortune, la dépense de la célébration du mariage sera pour lui de tristes réflexions ; la joie qu'il éprouve à la naissance de son enfant sera troublée par la nécessité de donner l'argent qui lui manque ; la douleur de perdre l'un des siens sera augmentée par cette maudite question d'argent ; enfin, si, dans sa croyance, il demande une messe pour le repos de celui qu'il aime, encore de l'argent. Il faut pour tous, quel que soit le rang et la fortune, une seule manière de célébrer les cérémonies religieuses, et jamais d'argent, sous quelque prétexte et quelque forme que ce soit : dans de telles circonstances, l'argent peut altérer la croyance de celui qui donne, et ôter toute vénération au saint homme forcé de le recevoir.

“ Cette maudite question d'argent, qui a le pouvoir de satisfaire toutes les mauvaises passions, a toujours

été la source de tous les maux : les gouvernements doivent donner aux prêtres un traitement assez élevé pour rendre leur existence indépendante, et les prêtres en faire un bon usage. Nous sommes heureux de citer les immortelles paroles de l'illustre Fénelon, le plus honnête homme de son siècle. Ce vénérable abbé écrivait à son collègue, l'archevêque de Rouen, qui le consultait sur des embellissements à faire à son palais :

“ N'avez-vous pas d'emploi de votre argent plus pressé à faire ? Souvenez-vous, Monseigneur, que vos revenus ecclésiastiques sont le patrimoine des pauvres ; que ces pauvres sont vos enfants, et qu'ils meurent de tous côtés de faim..... Espérez-vous que Dieu bénisse vos travaux si vous commencez par un faste de bâtiments qui surpasse celui des princes et des ministres d'Etat qui ont logé où vous êtes ? Espérez-vous trouver le bonheur et la paix du cœur dans ces pierres entassées ? Que deviendra la pauvreté de Jésus-Christ si ceux qui doivent le représenter cherchent la magnificence ? *voilà ce qui avilit notre ministère, loin de le soutenir ; voilà ce qui ôte l'autorité aux pasteurs.* L'évangile est dans leur bouche et la gloire mondaine est dans leurs ouvrages. Jésus-Christ n'avait pas où reposer sa tête ; nous sommes ses disciples et ses ministres, et les plus grands palais ne sont pas assez beaux pour nous..”

UN CATHOLIQUE.

DANS LE CAMP AMI

Le révérend père Z. Lacasse, O.M.I., vient de publier une nouvelle brochure, où la sottise le dispute vainement à l'absurde. Si je devais analyser ce livre, si j'étais contraint de le discuter avec son auteur, s'il me fallait réfuter les... disons les exagérations qui grouillent dans ces pages stupéfiantes, je sens que le dégoût m'interdirait la besogne. Mais heureusement que le travail du bon Père peut être envisagé sous des aspects différents, selon le degré d'abrutissement des lecteurs de cette inépuisable *Mine* de cocaseries désopilantes. Le révérend Z. Lacasse est secoué par une rage spasmodique à la seule pensée que des laïques, aussi indignes que ridicules, osent mettre en question l'autorité temporelle du clergé. Le père O.M.I. est si irrité de notre audace, que, dans son aveuglement, il cogne sur tout et sur tous, sans même épargner son chef de file, Monseigneur l'archevêque de Montréal, dont la longanimité est si évangélique qu'il accepte sans murmure le coup d'assommoir que lui assène, sous une forme allégorique, son désordonné subordonné.

Le CANADA-REVUE n'est pas facétieux, mais il se ferait un scrupule de priver ses lecteurs du ragoût comique cuisiné par le follichon père oblat. Aussi ce cher Filiatreault m'a-t-il chargé, à titre de gratification pour bons et loyaux services, du soin de mettre en relief les ineffabilités de ce livre sans pareil, qui a pour titre : *Dans le camp ennemi*. Le camp ennemi, cela va de soi, c'est le CANADA-REVUE et les nombreux adeptes de ses saines théories. Ce qui se passe dans ce camp, d'après le père Z. Lacasse, est scandaleux selon l'orthodoxie ; mais ce qui se passe dans le camp de notre détracteur, que nous nommerons le *Camp ami*, si vous le voulez bien, est canoniquement irrévérencieux. J'en vais donner une preuve concluante en citant l'histoire de Mathurin. C'est un petit apologue qui met en scène un voleur, le CANADA-REVUE, comme de raison ! et un *espèce de fou, ni fort, ni rusé*, qui a nom Mathurin, et qui joue le rôle de Monseigneur. Ce qui est le comble de l'audace.

Savourons le morceau dans son entier :

Ecoutez bien l'histoire de Mathurin. Pauvre Mathurin ! il y a un homme qui ne t'a jamais connu et qui sympathise de tout son cœur à ton malheur !

Mathurin était l'ami d'un homme qui avait dans son champ un beau pommier. Ce beau pommier avait de belles pommes qui excitaient l'envie d'un voleur. — Pourquoi, se dit celui-ci, m'amuser à jeter les pommes par terre une à une, je vais couper le pommier et je les aurai toutes bien plus facilement ; il se munit d'une hache. Mathurin, qui soupçonnait son dessin, se présenta tout-à-coup devant lui, au pied du pommier, et le combat s'engagea ; il y eut “ du train.”

Mathurin se défendit de son mieux, il n'était ni fort ni rusé, mais il avait pour lui le droit qu'on a appelé “ la force d'en haut,” il parvint à enlever l'arme au voleur ; mais, par manque d'adresse, en voulant parer un coup, il coupe une branche du pommier. Mathurin, tout en regrettant la branche brisée, était content de son coup ; il avait conservé l'arbre qui continuerait à donner une belle et magnifique récolte ; il avait fait une noble action, sa conscience était joyeuse, son Dieu le récompenserait ; ça lui suffisait. Oui ; que cela te suffise, pauvre Mathurin ! car tu n'auras pas autre chose.

Le lendemain matin, des voitures chargées de voyageurs passaient dans le chemin comme d'habitude ; on regardait de la route la branche du pommier brisée.

- Qui a donc cassé cette branche ?
- C'est Mathurin, l'espèce de fou qui travaille ici.
- Qu'est-ce qui a pu le porter à faire ce coup-là ?

— Il a vu un homme avec une hache au pied du pommier, il s'est imaginé que c'était un voleur, et lui a ôté la hache; le voleur s'est défendu, comme de juste.

— Bon dommage! il a bien fait; une hache nous appartient ou ne nous appartient pas; si elle nous appartient, pourquoi la donner au premier fou qui veut nous l'enlever?

— Il est dangereux, ce Mathurin-là; prenez garde. Si jamais vous voulez bucher du bois, cachez-vous de lui, car il va croire que vous voulez le tuer; dès qu'il rencontre quelqu'un avec une hache, il saute dessus.

— Oh! je comprends: il est un de ces hommes toujours prêts à se battre contre les moulins à vent.

— Tout juste, monsieur; un Don Quichotte.

Je n'ai pas besoin de vous dire, lecteurs, que celui qui donne les réponses est un ami du voleur, qui, tous deux, appartiennent à une "grande bande organisée." Ils veulent tuer le soldat Mathurin, et, comme, seuls, ils ne le peuvent pas, ils vont demander à ses amis de faire la besogne pour eux;..... et ils la font.

Console-toi, cher Mathurin; tu as pour toi la joie du devoir accompli, les applaudissements des Anges et la grâce de Dieu; passe-toi de tout le reste. Si la nature regimbe et gronde au fond du cœur, pense à tes péchés passés: c'est une belle occasion de les expier tous en huit jours, et pense au grand Maître que tu sers. Il avait des amis lui aussi, et c'est au moment où ses ennemis le couvrent de crachats qu'il est abandonné de tous. Courage! "*Si compatimur et conglorificabimur,*" si tu souffres avec lui, tu seras glorifié avec lui."

Mais comme il ne convient pas de dire à un écrivain que son livre est idiot, sans lui faire connaître les motifs sur lesquels se basent le jugement, je prends la respectueuse liberté de dire au bon Père que son réquisitoire n'a aucune portée parce qu'il n'est inspiré que par la haine et dicté par la peur. Ces deux sentiments suffisent à troubler les meilleurs esprits au point de leur faire dire les sottises les plus colossales et les incongruités les moins excusables. Je démontrerai ultérieurement que pas un chapitre du livre n'est conforme aux règles du bon sens, de la politesse et de la rhétorique. Aujourd'hui, je m'en tiens à l'analyse de l'étourdissante histoire de Mathurin.

A moins que tous ceux qui ont lu ce livre ne soient frappés de démence, le rôle de Mathurin, dans l'apologue du père Z. Lacasse, est tenu par Monseigneur; cela est d'une évidence indiscutable. Eh bien, je dis que le père Lacasse mérite bien plus que nous les censures ecclésiastiques, car nous n'avons jamais dit et nous

ne dirons jamais, même sous forme de parabole, que Monseigneur est une espèce de fou, ni fort ni rusé, toujours prêt à se battre contre les moulins à vent, et autres aménités semblables. Nous avons parfois prétendu que la victoire nous resterait dans la lutte engagée, mais jamais nous n'oserions dire à notre archevêque: A part la récompense divine, *tu n'auras pas autre chose.* Ainsi, Mathurin est fou, il n'est ni fort ni rusé, il se bat contre des chimères, il est impuissant et il est dangereux. De plus, il se mêle de ce qui ne le regarde pas, attendu qu'il n'agit qu'en qualité d'ami d'un homme qui avait dans son champ un beau pommier. Remarquons aussi l'amertume de ce passage: "Il (Mathurin) parvint à enlever l'arme au voleur; mais, par manque d'adresse, il coupe une branche du pommier." Ainsi, s'il y a des dégâts commis, ce n'est pas par le CANADA-REVUE si bêtement habillé en voleur; c'est Monseigneur-Mathurin qui est un maladroit. Quelle drôle d'idée Sa Grandeur a-t-elle eue en autorisant le plaidoyer d'un tel avocat!

Quand vous aurez lu l'histoire de Mathurin, chers lecteurs, relisez-la.

Plus vous la lirez, plus vous aurez de fun. Par ces temps brumeux qui nous menacent, il est opportun d'avoir un chasse-spleen. Tout est bon, là-dedans. C'est comme dans le cochon: tout est bon depuis les pieds jusqu'à la tête.

Le fond est idiot, sans doute, mais la forme est idiote. C'est la loi des compensations.

Non seulement le père oblat ne sait pas écrire en français, mais il ne sait même pas écrire en canayen: *Bon dommage!* s'exclame-t-il. C'est *Beau* dommage! qui a cours forcé, ne vous en déplaît, mon Révérend.

Mais c'est surtout sur le charabia de l'avant-dernier alinéa que j'appelle l'attention. A l'aide d'une faute d'accord inexcusable chez un moutard de dix ans, l'auteur de *Mathurin* exprime exactement le contraire de sa pensée. Le voleur et son ami veulent tuer Mathurin; pour cela ils vont demander à SES amis de faire la besogne pour eux; ... et ils la font.

Quoi! ce sont les amis de Mathurin qui viennent pour le tuer à la requête du voleur! c'est du propre!

Voilà les armes en carton-pâte composant

l'arsenal des vaillants guerriers *moyen-âgeux* ! Elles sont peu redoutables pour nous, mais elles le sont singulièrement pour les autorités ecclésiastiques qui risquent de se faire éborgner par un jouet manié malhabilement. Nous luttons, Monseigneur, non contre vous pour qui nous professons un respect et une admiration sincères que tout votre clergé est loin de partager, mais contre la résistance opposée au progrès. Nous luttons avec énergie, parfois même avec brutalité, mais vous nous rendrez cette justice que nous faisons cette lutte avec toute la courtoisie que comportent les règles de la polémique et les lois de la guerre. Nos rédacteurs ne sont pas des détraqués qui argumentent avec des injures ou des insinuations honteuses et infamantes ; ils savent écrire, de plus, et ne vous imposent pas une lecture tissée d'inepties. Epargnez-nous donc, Monseigneur, si cela est en votre pouvoir, l'humiliation d'une rencontre avec vos exploiters de *Mines*, et méditez un peu cet adage populaire :

“ Mieux vaut un loyal ennemi qu'un maladroit ami.”

LUPUS.

LECTURES ETRANGERES

L'HÉRÉSIE DES CHEVEUX LONGS

Ceci n'est pas un conte : c'est un épisode de l'histoire ecclésiastique des Pays-Bas. M. Perk le racontait dernièrement devant la réunion des députés des Eglises wallonnes de Hollande, et il nous a paru assez intéressant pour le faire connaître à nos lecteurs. L'aventure a juste deux siècles et demi de date, et elle s'est passée à Dordrecht, une ville qui semblait prédestinée à tous les genres de célébrité dans les controverses théologiques. En 1618, elle recevait le fameux synode qui se termina par la proscription des remontrants ; en 1643, elle donnait le signal de la proscription des cheveux longs. Après la tragédie, la comédie.

En 1643, il y avait à Dordrecht un certain pasteur Borstius qui, à peine âgé de trente ans, avait acquis par son talent oratoire, l'affabilité de ses manières, une grande popularité. Fils de paysan, il était aimé du peuple et bien vu de l'aristocratie. Quand il prêchait à neuf heures du matin, les portes du temple étaient assiégées dès cinq heures ; quand il prêchait à cinq heures du soir, l'église était remplie à une heure. C'était de l'enthousiasme, du délire : on verrait s'ils étaient mérités.

A cette époque, la Hollande était puissamment

riche, et la richesse avait amené le luxe à sa suite. La simplicité des anciens jours avait disparu : le costume national avait fait place à des ajustements empruntés à l'étranger. Les Hollandais portaient les cheveux courts ; quand la calvitie arrivait, on se couvrait la tête d'une calotte, comme on peut le voir sur les portraits du Taciturne. Maintenant, les cheveux longs et frisés étaient à la mode ; on les portait en boucles tombant jusque sur les épaules et couvrant le front jusqu'aux yeux. Cependant la nouvelle mode n'alla pas sans opposition, et au premier rang des opposants se trouvaient les pasteurs, soit par motifs de convenance, soit par obéissance aux décisions des synodes. “ Crinière de cheval, disaient-ils des cheveux longs, métamorphose de l'homme en animal.”

Le synode de la Hollande méridionale décide que “ les cheveux sauvages ” tombent sous le coup de la censure ecclésiastique et peuvent entraîner l'interdiction de la Sainte Cène. D'autres synodes entrent dans cette voie, et ordonnent aux pasteurs, aux proposants, aux anciens, aux diacres, de se défaire de leurs longs cheveux et d'engager les autres à suivre cet exemple.

En dépit, ou peut-être à cause de ces arrêtés, la querelle s'étendit et s'envenima. Des brochures, des livres, des discours furent publiés pour ou contre les cheveux longs. Le diable, disaient les défenseurs des anciennes coutumes, devait traîner les âmes en enfer par les tresses. De vives discussions éclatent dans le consistoire de Dordrecht et certains membres cessent de fréquenter le culte. C'est alors que Borstius porte la question en chaire dans un discours, publié quatre ans après l'approbation de la Faculté de Théologie d'Utrecht, qui ne contient pas moins de 28 pages de 47 lignes. Les longs discours ne faisaient pas peur en Hollande. Le texte était emprunté à la première épître aux Corinthiens, chapitre XI, verset 14. “ La nature elle-même ne nous enseigne-t-elle pas que si l'homme laisse croître sa chevelure, ce lui est un déshonneur ? ” Borstius examina point par point : Qu'appelle-t-on cheveux ? Qu'appelle-t-on de longs cheveux ? Pourquoi est-il défendu de porter de longs cheveux ? La nature, l'Écriture et l'expérience s'accordent à l'interdire. “ C'est une honte que quiconque veut être appelé honnête homme prenne la figure ordinaire d'un brigand. Les brigands sont de vilains hommes, dont l'extérieur paraît à tous effrayant et horrible. Et un homme avec de longs cheveux a l'apparence d'un brigand. Voilà pourquoi, encore aujourd'hui, beaucoup de gens pieux, en rencontrant quelqu'un qui porte les cheveux longs, ont l'habitude de dire : “ Il a l'air d'un brigand. ” Le terme hébreu rendu par brigand veut dire aussi chevelu, poilu, velu. Et nous ne sommes pas les seuls de cette opinion ; nous pourrions appuyer de l'avis de nombreux écrivains, même de papistes. Or, pensez-vous que Dieu puisse approuver que son peuple élu, son héritage, le troupeau de Jésus-Christ, se comporte comme une bande de brigands sauvages, farouches et cruels, que tout le monde a en abomination, parmi lesquels il y en a qui ne peu-

vent pas montrer leurs oreilles, et pour cette raison couvrent de longs cheveux l'endroit où elles devraient se trouver ? Les sylvains et les faunes, les mauvais génies des campagnes et les diables des bois qui se montrent dans les lieux déserts et épouvantent les hommes, sont désignés par un mot qui signifie chevelu, velu, comme cela ressort d'un passage du Lévitique. Enfin, notez pour terminer que les cheveux longs sont l'un des traits caractéristiques des saute-relles de l'Antéchrist dont il est question dans l'Apocalypse."

Tant d'arguments si péremptoirs ne pouvaient manquer de produire leur effet. Ce sermon déclama la tempête : à Dordrecht, dans toute la Hollande, ce fut un redoublement de violences. On chansonna, on poursuivit de quolibets, de huées, ceux qui portaient les cheveux longs. La question devint une question nationale et religieuse. Les porteurs de cheveux longs étaient mauvais patriotes et mauvais chrétiens. Les gens éclairés s'efforcèrent de réagir, mais le populaire acclama Borstius. En vain, le professeur Polyander, de Leyde, Saumaise, défendirent la liberté chrétienne à l'égard des cheveux ; en vain le médecin Van Beverwijck, pour calmer les esprits, s'arrêta à un moyen terme et conseilla de porter les cheveux à demi longs dans l'intérêt de la santé. On se battit dans les rues de Dordrecht ; " les esprits étaient montés, dit une chronique du temps, comme si Hannibal était aux portes." Les magistrats durent intervenir pour rétablir l'ordre. Ils ordonnèrent aux pasteurs de prêcher d'un ton plus modeste et ne pas molester leurs concitoyens à cause de leurs cheveux. Les synodes qui avaient attisé la querelle s'employèrent à la calmer. On défendit aux pasteurs de porter ces questions en chaire, et, quelques années plus tard, le synode de Buren constata que l'ordre était rétabli à Dordrecht. L'hérésie des cheveux longs, en dépit de Borstius, avait triomphé. Tous les portraits des pasteurs de la seconde moitié du dix-septième siècle nous les montrent avec des cheveux longs.

L. B.

L'OUVRIER ANGLAIS

Voici, à propos des grèves d'Angleterre, un " instantané" de l'ouvrier anglais que nous trouvons dans les *Notes sur l'Angleterre*, de H. Taine.

Les deux types les plus saillants, et autour desquels se rangent le plus grand nombre de nuances, sont les suivants :

1 L'athlétique surabondamment nourri. Tronc immobile, carré, culasse énorme ; c'est le *porter*, dit-on, qui développe ainsi les muscles. Ces larges dos, ces poitrines bombées, ces épaules massives, sont superbes à voir. Quelques-uns sont des géants, hauts de six pieds et davantage. On rencontre plus fréquemment ce type dans les fabriques de fer ; il y a là des colosses tranquilles qui poussent et retournent les grosses pièces dans la forge. Mes amis me disent que j'en rencontrerais de plus beaux encore dans le Yorkshire.

2 Le flegmatique ; celui-ci se trouve partout, notamment dans les fabriques de coton, et, à dire vrai, presque toutes les figures rentrent dans ce type. Teint pâle, œil terne, regard froid et fixe, mouvements exacts, réguliers, ménagés ; ils ne dépensent ainsi qu'un minimum d'effort. C'est pourquoi ils sont des travailleurs excellents ; rien de tel qu'une machine pour conduire des machines.

Des manufacturiers français me disent que chez nous l'ouvrier travaille parfaitement bien pendant la première heure, moins bien la seconde, encore moins bien la troisième, et ainsi de suite en diminuant, en sorte que, pendant la dernière heure, il ne fait plus rien de bon. Sa force musculaire fléchit, et surtout son attention se relâche. Ici, au contraire, l'ouvrier travaille aussi bien pendant la dernière heure que pendant la première. D'ailleurs, sa journée n'est que de dix heures, et non de douze, comme celle de l'ouvrier français. Par suite de cette attention plus soutenue, l'Anglais peut mener plus d'ouvrage. Chez Shaw, pour conduire 2,400 broches, il suffit d'un homme et de deux enfants ; en France, il faut deux hommes et trois, quatre enfants, quelquefois davantage. En revanche, en certaines qualités, l'ouvrier français est plus adroit ; par exemple, dans les Vosges, les tisserands font des étoffes beaucoup plus correctes et jolies. Toujours la même différence entre les deux races. Le Français goûte et découvre d'instinct l'agrément et l'élégance ; il en a besoin.

Un quincaillier de Paris me disait qu'après le traité de commerce, quantité d'outils anglais, limes, poinçons, rabots, avaient été importés chez nous ; bons outils, manches solides, lames excellentes, le tout à bon marché. Cependant, on n'en avait guère vendu ; l'ouvrier parisien regardait, touchait, et finissait par dire : " Cela n'a pas d'œil (n'est pas agréable à l'œil) ; " il n'achetait pas. Une qualité produit toujours un défaut, et réciproquement. Cette finesse des sens et ces exigences de l'imagination empêchent le travailleur d'être *steady*, persévérant, obstiné, quand l'ouvrage est monotone ; il ne sait pas marcher régulièrement en cheval de labour ; il s'arrête, il va plus vite, il s'ennuie, il est tenté d'innover, de céder à la fantaisie.

Comment vivent-ils, et quel est leur budget ? Là-dessus, j'ai des livres de statistique récente, entre autres celui de M. Chadwick, mais surtout les renseignements que me donnent mes amis industriels et ingénieurs. Dans les manufactures de fer, les bons ouvriers gagnent de 33 à 36 shillings par semaine ; les autres, de 15 à 20. Dans les manufactures de coton, un homme gagne de 16 à 23 shillings par semaine ; une femme, une jeune fille, un petit garçon, de 7 à 12 shillings ; ainsi la femme et les enfants ajoutent aux recettes de la famille.

On estime que la moyenne des gages dans le Lancashire est de 20 shillings pour un homme fait, qu'il peut vivre avec 10 shillings, que s'il a une femme et quatre enfants, il doit dépenser 30 shillings, qu'en général ses recettes et ses dépenses s'équilibrent

tout juste. Il nage à la surface, péniblement ; les ouvriers habiles et supérieurs peuvent seuls être au-dessus de leurs affaires. Pour les autres, la misère est extrême quand survient un accident, une maladie, un chômage. Cinq causes de malheur pèsent sur eux :

1 Comme le climat est très mauvais, ils sont obligés de dépenser beaucoup en houille, lumière, spiritueux, viande, blanchissage fréquent, habits souvent renouvelés. De plus, l'ouvrier est dépensier, et l'ouvrier anglais plus qu'un autre. A Oldham, il fait quatre repas par jour, thé, café, une bouteille et demie d'ale, beurre, fromage, trois fois de la viande. A Manchester, les ouvriers constructeurs en fer sont renommés pour accaparer les primeurs des légumes.

2 Comme la concurrence est très âpre, chacun est tenu de travailler jusqu'à l'extrémité de sa force ; il faut plus d'efforts ici qu'ailleurs pour se maintenir au niveau et à flot ; à la moindre défaillance, on coule bas, et les bas-fonds sont horribles.

3 Ils ont des enfants par troupeaux, quatre, cinq, le plus souvent six, et davantage ; un de mes amis connaît des familles où il y en a quinze et dix-huit. Comptez les dépenses de la grossesse, de l'accouchement, de la layette, les maladies des enfants et de la mère ; d'ailleurs, jusqu'à dix ans, un enfant dépense et ne gagne pas. S'il en survit quatre, il faut que tous les trente ans l'industrie double ou que la moitié de la population émigre.

4 Sous le régime industriel, les chômages sont inévitables. Tantôt un débouché sur lequel vous comptiez vous est ravi par l'industrie supérieure d'une nation rivale ; tantôt il est fermé par la disette, la guerre ou les changements de la mode. Joignez à cela les grèves, et les ouvriers, par centaines de mille, se trouvent sur le pavé sans travail ni pain.

5 Ils sont enclins à l'ivrognerie, et de tous les fléaux celui-là est le plus terrible. Le climat y pousse parce qu'il faut bien se réchauffer, se ranimer, s'égayer, oublier pour un moment une vie si triste et si tendue. Je viens de lire les rapports annuels d'un clergyman à une Société de bienfaisance ; à cet égard, ils sont tragiques.

Par l'effet de toutes ces causes réunies, peu d'ouvriers arrivent à l'aisance, deviennent rentiers, petits commerçants. Une personne qui est en contact perpétuel avec eux et qui vit ici depuis vingt-six ans estime à cinq pour cent, un pour vingt, la proportion de ces heureux. La plupart des autres meurent à l'hôpital, au work-house, ou, dans leur vieillesse, sont soutenus par leurs enfants.

II. TAINE.

L'ANCIEN LANGAGE MEDICAL

LE LANGAGE DES VRAIS SAVANTS.

(Suite et fin.)

On pourrait glaner indéfiniment, et du très bon grain, dans les croyances médicales populaires. Dans les campagnes, on a toujours cru à la contagion de la phthisie. On y répète qu'il suffit de marcher, pieds

nus, sur le crachat d'un poitrinaire pour gagner son mal. M. Pasteur m'a raconté que son père lui recommandait sans cesse de ne jamais marcher, pieds nus, dans les chambres d'hôtel surtout, qu'on pouvait gagner ainsi de mauvaises écorchures. L'observation avait fait voir aux campagnards que la poussière qui se dépose sur les planchers est malsaine ; et, de nos jours, l'expérience a démontré que ces poussières peuvent, en effet, recéler les germes de la fièvre typhoïde et de la tuberculose.

Le peuple a toujours cru à la contagion des verues et des poireaux, ces désagréables excroissances de la peau des mains ; les médecins l'avaient niée, ils l'admettent aujourd'hui, et on a même décrit un microbe latin, *bacillum porri*, le bacille du poireau.

Le "rhume négligé," qui retombe sur la poitrine, et dégénère en phthisie, faisait rire autrefois les médecins ; et cependant il est bien démontré que le vulgaire rhume de cerveau peut passer de la membrane muqueuse du nez à celle du gosier, puis à la trachée et aux bronches. Or, MM. Debove et Landouzy ont nettement établi que les gens atteints de bronchite étaient prédisposés à être envahis par le microbe de la phthisie pulmonaire ; en outre, des expérimentateurs nombreux ont montré sur les animaux que l'inflammation des bronches facilite aux microbes, inhalés par la respiration, l'entrée du tissu pulmonaire.

La propagation des maladies par l'eau et par l'air sont aussi, nous dit M. Brissaud, de vieilles croyances populaires : Thucydide en parle à propos de la peste d'Athènes ; Voltaire, dans son *Dictionnaire philosophique*, dit : "Cet Hôtel-Dieu, devenu l'Hôtel de la Mort, infecte le bras de la Seine sur lequel il est situé." Et Ambroise Paré écrivait : "D'où proviendraient tant de pestes contagieuses, advenues en tant de divers lieux, sinon de l'air qui a esté chiche de son poison ; d'où seraient venues tant de coqueluches, pleurésies, aposthèmes (abcès), catarrhes, fluxions ?" Malheureusement il attribue aussi à cet air infecté les "grenouilles, crapaux, araignées, mouches, hannetons."

Quel vague, que d'erreurs venaient obscurcir cette idée intuitive de la propagation des maladies par des êtres vivants ! On fouillera autant qu'on voudra dans les vieux bouquins, dans les parchemins jaunés, on ne trouvera jamais une ligne qui puisse enlever à M. Pasteur un rayon de sa gloire. C'est bien lui qui a démontré le premier que chaque maladie contagieuse est causée par la pullulation d'un être vivant ; que chaque être déterminé causait une maladie déterminée. Et il convient ici de dire que ce grand savant a créé une science nouvelle, a découvert un monde inconnu, nous a fait concevoir la vie sous un jour nouveau, dans un langage clair, simple, précis, dans la belle langue de Lavoisier, de J.-B. Dumas, de Wurtz, sans faire un appel prétentieux au grec. Une fois seulement il lui fit un emprunt. Lorsqu'il découvrit que les vibrions septiques, les microbes de la putréfaction, vivaient et se multipliaient sans qu'il fût nécessaire de leur fournir la plus petite quantité

d'air, il désigna cette classe d'êtres, qui vivaient d'une vie inconnue jusqu'alors, sous le nom d'"anaérobies," c'est-à-dire d'êtres pouvant vivre sans air. Il réserva l'expression d'"aérobies" pour tous les autres êtres microscopiques, qui, ainsi que tous les grands êtres de la nature, ne peuvent se passer d'air. (Voyez : *Histoire d'un savant par un ignorant.*)

Pour caractériser ces êtres microscopiques, agents des fermentations et des maladies contagieuses, il adopta le mot : "microbe," créé par le professeur Sédillot de Strasbourg. Ce mot qui signifie : vie courte, n'est peut-être pas très exact, car les germes de certains microbes ont la vie longue et dure, comme ceux de la tuberculose et du charbon ; la langue vulgaire l'a adopté. En tout cas il est bien préférable à *bactérie* qui veut dire bâtonnet, car un grand nombre de microbes ont la forme de petites sphères, de vrilles, etc. Aussi la science qui étudie les êtres microscopiques, agents des fermentations et des infections, demeurera-t-elle la *microbie*, et non pas, comme quelques auteurs le voudraient, la *bactériologie*.

C'est sans le secours du grec, avec de bons et simples mots français, que M. Pasteur expose tous les faits, toutes les idées nouvelles, que chacune de ses expériences fait naître. C'est à l'horticulture qu'il emprunte la plupart de ses expressions. Il "cultive" les organismes microscopiques, en "ensemencant" avec l'un d'eux un ballon plein d'un "bouillon de culture" favorable à leur nutrition. Pour avoir des bouillons de culture privés de tout autre organisme que celui qu'il veut étudier, avant de les ensemençer avec ce dernier, il les "stérilise" par la chaleur, qui tue tous ces êtres microscopiques gênants. Il appelle "germes" les graines, les spores de ces microbes. Après avoir étudié la virulence de ces organismes, c'est-à-dire la propriété qu'ils ont de déterminer des maladies infectieuses, il découvre la manière de les transformer en virus "atténués," qui donnent des maladies atténuées, qui "vaccinent" les animaux, les rendent réfractaires à la maladie mortelle. Et puis c'est tout. Les grandes découvertes n'ont pas besoin de grands mots pour s'imposer.

Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement,

et il est certain que les découvertes de M. Pasteur seraient devenues moins rapidement populaires, s'il nous avait parlé grec.

M. Pasteur a toujours prêché la clarté dans les termes scientifiques. Il a combattu avec M. Koch et les autres Allemands qui voulaient remplacer l'expression "septicémie" par *œdème malin*. Il faisait remarquer avec raison qu'on appelle œdème malin l'amas de sérosité qui se produit sous la peau des animaux et des hommes frappés par le charbon, et qu'il ne fallait pas établir la confusion entre le charbon et les maladies produites par les microbes extraits des matières corrompues, putrides : les "septicémies." Ce terme était déjà adopté par les chirurgiens, pour caractériser l'infection du sang par le pus des plaies. Aujourd'hui les bons chirurgiens, et il y en a beaucoup de très bons, ne connaissent

plus les septicémies, grâce à Pasteur, à Lister, à Alphonse Guérin, qui leur ont appris à rendre leurs plaies stériles, c'est-à-dire incapables de nourrir des microbes nuisibles.

M. Pasteur a débarrassé le vocabulaire scientifique de deux expressions fausses : *générations spontanées* et *forces génésiques*. Par de mémorables expériences il a montré que les êtres microscopiques ne pouvaient jamais être formés de rien, que, partout où on les trouvait, ils étaient apportés par l'air, par les objets, les substances dont on se servait, ou par les mains de l'opérateur. Il semble aujourd'hui bizarre qu'il ait été nécessaire de démontrer que rien ne naît de rien, et que l'albumine, une matière inerte, sans vie, n'a pas de forces génésiques capables de créer de toutes pièces des êtres animés ; et cependant sans une idée géniale, sans des prodiges d'ingéniosité, sans une expérimentation irréprochable, M. Pasteur n'aurait pas pu convaincre les savants et les ignorants que les microbes, pas plus que les souris ou les crapauds, ne peuvent naître tout seuls.

Ces saines traditions de simplicité et de clarté seront-elles toujours conservées par les émules de M. Pasteur ? Nous avouons que le présent nous fait craindre pour l'avenir. Voilà déjà *micro-organismes* qui veut détrôner *microbe*. On appelle *parasitologie* l'étude des animaux parasites. On a créé le mot barbare de *chimiotaxie* pour indiquer la propriété qu'ont certains microbes de se mouvoir vers des substances ayant sur eux une action chimique. On appelle *pneumocoque* le microbe de la pneumonie. On a donné le nom de *toxines* aux poisons formés par les microbes pendant leur vie. Il est parfaitement inutile de rechercher la concision à outrance, qui rend pénible la moindre lecture scientifique. Efforçons-nous d'avoir un langage clair, simple, limpide ; ne l'alourdissons pas par des mots grecs, que le public ne comprend pas, et que souvent nous ne comprenons guère plus. Allons de temps en temps, avec M. Brissaud, cueillir une expression pittoresque dans la bonne langue vulgaire si imagée ; évitons les termes techniques, ne cherchons pas à annobler nos définitions, et n'oublions pas que Bossuet, le grave Bossuet, dans le *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*, appelait tout simplement "replis des boyaux" ce que nous appelons pompeusement "anses intestinales."

G. DAREMBERG.

Le *Courrier du Canada* annonce une nouvelle navrante :

Deux prêtres journalistes annoncent qu'ils se retirent des luttes de la presse. Ce sont M. l'abbé F. A. Baillargé, qui, nommé curé de Rawdon, ne pourra plus continuer la publication du *Bon Combat*, et M. l'abbé C. A. Beaudry, qui, appelé à l'évêché de Saint-Hyacinthe, annonce qu'il ne pourra plus diriger le *Colonisateur Canadien*, qui passe en d'autres mains.

Moins nous aurons de prêtres journalistes, plus le peuple sera tranquille.

C'est l'avis du Pape actuel.

FUMEZ LE CIGARE
BLACKSTONE

ARCHAMBAULT
Photographie Artistique
1662 RUE NOTRE-DAME,
MONTREAL.
Spécialité de portraits grandeur nature au pastel



COGNAC Vve MASSON & CIE.,

Ce Cognac, qui vient d'obtenir la Médaille d'or a l'Exposition Internationale d'Hygiene de Vienne, se recommande d'une façon toute particulière pour sa saveur, sa pureté et ses qualités fortifiantes pour les malades. En vente chez tous les principaux épiciers et dans les meilleurs hôtels.

Agence Generale pour le Canada, 516 RUE ST. PAUL, MONTREAL.
19-92

CANADA-REVUE
PUBLICATION HEBDOMADAIRE.

À Montréal..... \$3 50
Hors de Montréal..... 3 00
En France..... 20 francs

A. FILIATREAU,
Directeur-Gerant.
312 rue Craig
Téléphone 6826 Boite Postale 321.

FUMEZ LE CIGARE
LITTLE BUCK

FUMEZ LE CIGARE
LITTLE BUCK

Cartes Geographiques

—De chaque Province du Canada et de chaque Etat de l'Union.—

AUSSI,

Cartes des Chemins de Fer des Etats-Unis

PLIÉES POUR ÉDITION DE POCHE OU POUR BUREAUX.

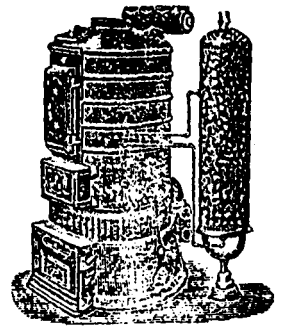
PRIX, (par la Poste), . . 25 et 50 cents.

Publiés par RAND, McNALLY & CIE.

EN VENTE CHEZ

MORTON, PHILLIPS & CIE.

: FABRICANTS : DE : LIVRES : BLANCS, :
PAPETIERS ET IMPRIMEURS,
No. 1755 RUE NOTRE DAME,
MONTREAL.



HERM. ROY,
PLOMBIER,

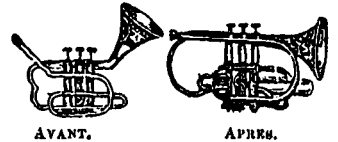
Poseur d'Appareils a Gaz, a Eau
Chaude et a Vapeur, haute et
basse pression.

Spécialité pour le Chauffage,

Toutes commandes exécutées avec soin,
promptitude et à bas prix.

357 Avenue LAVAL,
MONTREAL.

Bonnes références données.



GEORGE VIOLETTI
Fabricant et Importateur D'Instruments de Musique
Il s'occupe de vendre et réparations de toutes sortes.
635 rue Notre-Dame, MONTREAL.

AGENCE ETABLIE EN 1862

GUSTAVE FAUTEUX,

COURTIER D'ASSURANCE

FEU, VIE ET MARINE.

Membre au Fire Underwriters' Association

Directeur au Board of the Montreal Fire Insurance Brokers
et Agent de la Compagnie

North British and Mercantile Fire and Life Insurance Co

LA COMPAGNIE LA PLUS PUISSANTE AU MONDE.

CAPITAL	\$ 15,000,00
FONDS INVESTIS	52,053,71
FONDS INVESTIS EN CANADA.....	4,599,75
REVENU ANNUEL.....	12,000,000

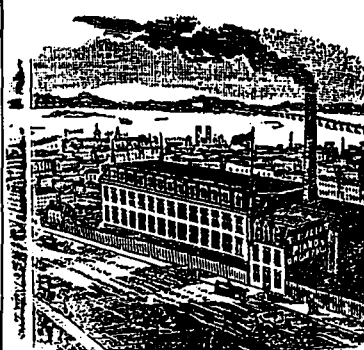
M. FAUTEUX s'occupe avec beaucoup de soin des assurances de ses nombreux clients en lo plaçant dans les meilleures compagnies, et en cas de feu, par son expérience, leur facilitant un prompt et libéral règlement de leurs pertes dans le plus bref délai.

Bureau—No. 78 rue St. Francois Xavier, Montreal.

Bell Telephone No. 318

THOS F. G. FOISY

FABRICANT DE



PIANOS

DROITS,

CARRES

ET A QUEUE

214 Rue Papineau,
MONTREAL.

Telephones 7227 et 1700.

M. FOISY fait le commerce de gros et de détail. Les communautés religieuses ont tous intérêt à s'adresser à cette maison.

Les pianos canadiens fabriqués par la maison Foisy sont garantis pour cinq ans.

Pianos faits à ordre pour convenir à l'aménagement des salons.

Les grandes réparations seulement sont faites par la maison Foisy, et exécutées dans le plus bref délai sur le même principe que les pianos neufs.

Agents demandés dans toutes les parties du pays.

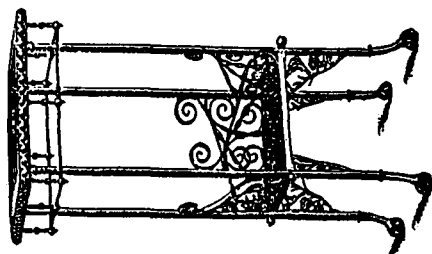
RENAUD, KING & PATTERSON

652 RUE CRAIG,

FABRICANTS DE

Meubles de Fantaisie et de Gout.

Meubles de toutes sortes faits sur commandes, aussi en main un immense stock de meubles de toutes sortes à des prix très modérés



FUMEZ LE CIGARE

BLACKSTONE

LE SUN,

Compagnie d'Assurance sur la Vie
DU CANADA.

1892 - PROGRES ET PROSPERITE. -

Les Resultats de l'Accroissement d'une Année.

Items du rapport de l'année 1892.

Assurance sur la vie en force le 1er Janvier 1893.....	\$23,001,040.64
Augmentation sur l'année précédente.....	4,464,084.80
Nouvelles propositions reçues en 1892.....	8,566,457.10
Augmentation sur 1891.....	2,064,935.50
Revenus pour l'année finissant le 31 Dec. 1892.....	1,134,867.61
Augmentation sur 1891.....	214,693.74
Actif au 31 Décembre 1892.....	3,403,700.88
Augmentation sur 1891.....	518,129.44
Réserve pour la sécurité des porteurs de police.....	2988,320.28
Augmentation sur 1891.....	507,477.30
Surplus au-dessus de tout engagement, excepté le Capital-Actions.....	307,428.77
Surplus au-dessus de tout engagement, et du Capital-Actions.....	244,928.77
Réclamations après décès durant 1892.....	151,526.33
Diminution sur 1891.....	16,537.72

T. B. MACAULAY, Secrétaire. IRA B. THAYER, Sur. des Agences. R. MACAULAY, Président.

